



Rapport des faits saillants du rapport financier de la Ville de Plessisville (L.R.Q., c. C-19, art. 105.2.2) 3 juin 2024

Le maire doit, selon l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, faire rapport des faits saillants de la situation financière de la municipalité.

Rapport de l'auditeur indépendant

Le rapport porte la signature de monsieur Michaël Bellemare, CPA auditeur, et mentionne, entre autres, que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Plessisville au 31 décembre 2023.

États financiers au 31 décembre 2023

Les résultats furent de façon sommaire :

	2023	2022
Revenus de fonctionnement	15 589 145 \$	14 566 196 \$
Revenus d'investissement	4 048 902 \$	5 390 614 \$
Total	19 638 047 \$	19 956 810 \$
Charges	(16 275 099 \$)	(15 871 370 \$)
Excédent (déficit) de l'exercice	3 362 948 \$	4 085 440 \$
Ajustement pour des fins fiscales	(1 858 296 \$)	3 063 211 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	1 504 652 \$	1 022 229 \$

Contrats de plus de 25 000 \$

Nous vous invitons à consulter la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, de même que tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ concluent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ sur notre site Internet www.plessisville.quebec, dans la section « Administration » de l'onglet « Appel d'offres et contrats octroyés ».

Rémunération des élus

Au lendemain de la séance du 3 juin, les états financiers seront disponibles sur notre site Internet dans la section « Administration » de l'onglet « Budget et rapports financiers ». Vous pourrez y retrouver une mention des rémunérations et des allocations de dépenses que reçoit chaque membre du conseil municipal.

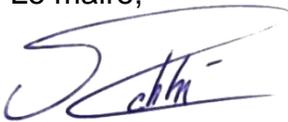
Nos réalisations

Parmi les faits saillants qui ont marqué la dernière année, soulignons les accomplissements suivants :

- Regroupement de la Municipalité de la Paroisse de Plessisville avec la Ville de Plessisville;
- Délégation de compétences du Service de sécurité incendie de Plessisville au Service de sécurité incendie de L'Érable;
- Réfection de la rue Saint-Calixte entre l'avenue Vallée et la route 116;
- Réfection du pavage et des trottoirs sur l'avenue Saint-Louis entre la rue Saint-Calixte et la route 116;
- Mise en commun des camps de jour de l'ancienne Ville et de l'ancienne Paroisse;
- Rénovations majeures du hall d'entrée du Carrefour de l'Érable;
- Réfection de la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite à la bibliothèque Linette-Jutras-Laperle;
- Lancement d'un nouveau site Internet;
- Organisation d'une vingtaine d'évènements sur le territoire;
- Plantation d'arbres fruitiers sur le territoire de l'ancienne Ville;
- Délivrance de 402 permis et certificats.

Nous vous invitons également à consulter la section « Actualités » du site Internet pour consulter toutes les nouvelles réalisations.

Le maire,



Jean-François Labbé